

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES – Lancement du deuxième concours de photos et de vidéos pour les étudiants

Le 30 septembre 2014

Étant donné l'engouement suscité par son premier concours de photos et de vidéos pour les étudiants, en 2013-2014, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) invite les étudiants à participer à la deuxième édition du concours afin de faire connaître les avantages liés à leur expérience dans les universités de la région des Maritimes. Les participants courront la chance de gagner un des quatre prix en argent.

« Le concours a été conçu pour célébrer le 40^e anniversaire de la CESPM, l'an dernier, a fait remarquer la directrice générale de la Commission, Mireille Duguay. Nous voulions mieux faire connaître le mandat de la Commission qui consiste à améliorer l'environnement d'apprentissage postsecondaire, lequel est bien connu des intervenants gouvernementaux et du personnel universitaire, mais pas aussi bien connu de la population étudiante. Il devait s'agir d'un concours ponctuel, mais étant donné que des étudiants de huit universités des Maritimes y ont participé l'an dernier, nous avons décidé de l'offrir de nouveau en 2014-2015. »

Pour visionner les photos et les vidéos gagnantes de l'an dernier, veuillez consulter le site Web <http://www.cespm.ca/general/photocontestwinners.aspx>. « Comme la CESPM privilégie les étudiants d'abord, nous sommes enthousiastes à l'idée de recevoir d'autres photos et vidéos directement des étudiants des Maritimes que nous pourrions intégrer à notre site Web, à des publications et à d'autres formes de communication, a précisé M^{me} Duguay. La Commission doit son existence aux étudiants et il est donc logique d'inclure de façon tangible leur vision de jeunesse à nos activités quotidiennes. »

Selon elle, un autre moyen pratique pour les étudiants de participer aux activités de la CESPM est de devenir membre d'un comité de la Commission : « Deux postes sont maintenant offerts et nous serions très heureux que se manifestent des étudiants qui souhaitent changer le cours des choses. Nous acceptons les demandes en ligne à l'adresse <http://www.cespm.ca/about/studentrepresentatives.aspx#>. »

Le concours de 2014-2015 se déroulera sous le thème « La vie étudiante ». Les étudiants peuvent soumettre une photo ou une vidéo de 30 secondes qui évoque la vie étudiante à l'université et qui illustre, en particulier, ce que l'éducation universitaire ou la qualité de l'éducation signifient pour eux, ou ce qui représente le mieux leur cheminement d'apprentissage.

Reconnaissant le temps et les efforts de plus qui doivent être déployés pour créer une vidéo, la CESPM a modifié la structure des prix cette année et afin d'offrir un prix en argent de 1 000 \$ à l'auteur de la vidéo gagnante. Pour sa part, l'auteur de la meilleure photo recevra un prix de 500 \$. Deux seconds prix de 250 \$ chacun seront également décernés dans cette catégorie.

Christiane Whitehouse, étudiante à l'Acadia University, a gagné le premier prix du concours de photos de l'an dernier. Sur sa magnifique photo, on voit trois portes de couleur rouge vif au-dessus de laquelle est inscrite la phrase suivante : "L'éducation ouvre des portes, et une éducation de qualité ouvre les bonnes portes. « Nous ne pourrions être plus d'accord avec cette affirmation », a déclaré M^{me} Duguay.

Le concours est ouvert jusqu'au 12 décembre 2014. Les gagnants seront annoncés au début du printemps 2015.

Des renseignements additionnels, y compris les règles de participation et les formulaires d'inscription, figurent sur le site suivant : www.cespm.ca.

La CESPM a été établie en 1974. La CESPM est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle a pour mission d'aider les établissements et les gouvernements à améliorer l'environnement d'apprentissage postsecondaire. Les 20 membres de la Commission sont issus des Provinces maritimes et ils représentent les établissements d'enseignement postsecondaire, les gouvernements provinciaux et le grand public. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer et à maintenir la prestation des meilleurs services possible aux étudiants pour qu'ils puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie.

Renseignements pour les médias

Meranda McLaughlin

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

506-453-2844

Courriel : cespm@cespm.ca
